

**ATTENTION ! Ce feuillet s'adresse aux parents. L'objectif est de transmettre aux enfants durant le Chabbat un enseignement relatif à la paracha de la semaine. Pour cela, après y avoir dégagé un enseignement, nous racontons une histoire en rapport avec celui-ci. Pour finir, nous proposons de poser quelques questions aux enfants en fonction de leur âge, afin de faciliter le dialogue et leur participation.**

Ce feuillet est dédié à l'élévation de l'âme de Zara bat Berthe, Jules BELLAICHE, Arlette 'Alya bat Mazal, Marcel Baroukh ben David ASSAL et Bentkia bat Fanida zal.



## FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 1)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

PARACHAT KI TETSE (Dévarim Ch. 21:10 – Ch. 25:19)

9 Eloul 5769 / 29 Août 2009



Entrée (St Brice) : selon votre communauté

Sortie (St Brice) : 21h28

### UN ENSEIGNEMENT DE NOTRE PARACHA

Cette semaine, la paracha nous explique qu'une personne qui construit une maison a le devoir de se soucier des précautions particulières à prendre pour éviter les accidents. La sécurité des personnes doit être une préoccupation primordiale pour le peuple juif, par exemple, « construire une clôture de protection autour du toit, pour éviter la chute d'une personne ».

### L'HISTOIRE DE LA SEMAINE : ATTENTION DANGER !

Le supermarché n'était pas très loin de la maison de Monsieur Zerdoun. Pourtant, chaque fois qu'il revenait de ses courses, le vieil homme peinait pour arriver chez lui, tellement il était chargé. Ce jour-là, comme d'habitude, son carton débordait de marchandises, il pouvait à peine voir où il marchait.

« Ouf ! Je ne pensais jamais arriver ! » Se dit-il. A ce moment-là, il sentit ses jambes se plier, et ... Boum ! Monsieur Zerdoun se rattrapa de justesse au lampadaire, mais son ravitaillement s'étala sur l'allée, composant une magnifique sculpture d'art abstrait : œufs cassés, tomates écrasées, bouteilles renversées dont une de soda, continuait à déverser une fontaine orange sur le beau gâteau au chocolat.

Reprenant ses esprits, Monsieur Zerdoun remarqua la cause de cette chute dramatique. Un vélo bleu étincelant était couché au milieu de l'allée, sur lequel on pouvait lire : « appartient à Y. LEVY APPT. 36 ».

Il commença par récupérer ce qu'il pouvait de ses commissions, déplaça le vélo pour éviter un nouvel accident, puis se dirigea vers l'appartement 36 et sonna.

Madame Lévy ouvrit la porte. Le visage rouge, encore sous le choc, Monsieur Zerdoun demanda : « C'est ici qu'habite Y. ? » Madame Lévy, étonnée répondit que Yaacov habitait bien là. Alors le vieil homme raconta toute l'histoire. Madame Levy était désolée, présenta ses excuses et proposa de payer tous les articles abîmés. Monsieur Zerdoun se retira un peu apaisé, tandis que Madame Lévy se dirigea immédiatement vers la chambre de son fils.

« Yaacov, as-tu joué avec ton vélo ce matin ? » demanda-t-elle en essayant de rester calme.

« Bien sûr, Maman, j'ai même fait un très grand tour aujourd'hui ! » Répondit-il avec un grand sourire, soulagé qu'elle ne vienne pas lui demander de baisser la musique.

« Ah, et où as-tu déposé ton vélo ensuite ? » ajouta-t-elle les sourcils froncés.

Yaacov se demandait où elle voulait en venir, et se grattant la tête, il ajouta : « Je ne sais plus, devant la maison, peut-être ... »

« Peut-être au milieu de l'allée ? » poursuivit-elle.

« Exact, mais comment le sais-tu ? »

« Yaacov ! » Soupira-t-elle. « Il ne faut plus jamais refaire cela ! C'est très dangereux ! » Puis, elle lui expliqua ce qui était arrivé à Monsieur Zerdoun. « Nous avons tous une responsabilité dans le respect de l'environnement, nous devons tout faire pour préserver la sécurité et la santé des autres et de nous-mêmes aussi. »

« Ok, Maman, j'ai compris, je vais de suite ranger mon vélo dans le local réservé, puis je vais aider Monsieur Zerdoun à réparer tous les dégâts ».

Monsieur Zerdoun apprécia les excuses de Yaacov mais surtout son aide.

**ATTENTION ! Ce feuillet s'adresse aux parents. L'objectif est de transmettre aux enfants durant le Chabbat un enseignement relatif à la paracha de la semaine. Pour cela, après y avoir dégagé un enseignement, nous racontons une histoire en rapport avec celui-ci. Pour finir, nous proposons de poser quelques questions aux enfants en fonction de leur âge, afin de faciliter le dialogue et leur participation.**

Ce feuillet est dédié à la complète guérison d'Aharon bar Emilie Esther, Déborah bat Ruth, Ya'acov Mickaël 'Hai bar Elise, 'Haya bat Jacqueline et 'Haya Myriam bat 'Hanna.



## **FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 2)**

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

N°76

**PARACHAT KI TETSE (Dévarim Ch. 21:10 – Ch. 25:19)**

**9 Eloul 5769 / 29 Août 2009**



**Entrée (St Brice) : selon votre communauté**

**Sortie (St Brice) : 21h28**



### **QUESTIONS-REPONSES ET ... DISCUSSION**

#### **Age 3-5 ans**

Q. Pourquoi Monsieur Zerdoun a-t-il failli tomber ?

R. Le vélo de Yaacov était resté au milieu de l'allée.

Q. Comment Yaacov a-t-il réparé sa faute ?

R. Il a d'abord rangé son vélo, s'est excusé puis il a aidé Monsieur Zerdoun.

#### **Age 6-9 ans**

Q. Penses-tu que Rivka ne voit pas la réalité, qu'elle rêve ?

R. Non, Rivka, au contraire est très réaliste. Elle sait que nous traversons la vie comme Hachem en a décidé pour nous faire grandir. On oublie souvent cela, mais Rivka y pense toujours.

Q. Comment considérer les « étapes du voyage de notre vie » comme des moyens de mieux profiter.

R. Si l'on pense que la vie est une succession d'évènements sans aucun sens profond, alors on est contrarié si cela ne se passe pas comme prévu. Mais si l'on voit que chaque chose fait partie du voyage que Hachem a prévu pour nous, notre vie est plus agréable.

Q. As-tu déjà senti que Hachem t'envoyait un message ? Raconte.

#### **Age 10 ans et plus**

Q. Chacun a-t-il le droit d'utiliser sa propriété comme il le désire ou bien la société peut-elle l'obliger à s'en servir de manière à ne pas nuire à l'environnement ?

R. Les droits de propriété sont légitimes et ne devraient pas être inutilement limités. Mais le bien commun reste prioritaire. Par exemple, les règlementations anti-pollution mettent le droit du public à boire de l'eau propre et de respirer de l'air pur au-dessus du droit de polluer.

Q. Y a-t-il quelque chose de répréhensible avec l'exercice d'une activité qui ne peut nuire à personne sauf à nous-mêmes ?

R. Tout d'abord, il faut nous demander qui nous sommes et à qui appartient notre corps ? La Torah nous enseigne que nous devons considérer notre corps comme un don de Hachem. Notre corps est un « prêt » que Hachem donne à notre âme, comme le « véhicule » qui accomplit sa tâche spirituelle dans le monde physique. Comme tout objet emprunté, nous devons prendre soin de notre corps, l'utiliser, mais ne pas l'abîmer. Chaque instant de la vie est précieux, et le soin que nous nous devons à nous-mêmes est aussi important que celui que nous portons aux autres.

### **LA DEVINETTE DE LA SEMAINE**

*Où trouve-t-on une allusion au mois de Eloul dans la Chira (Az Yachir Moché) ?*